



UCLouvain
SAINT-LOUIS BRUXELLES



Call for papers Ls C@hiers du CRHiDI

L'objectivité en sciences humaines, un idéal régulateur ?

Les C@hiers du CRHiDI

Portés par des juristes et des historiens de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, les C@hiers du CRHiDI. Histoire, droit, institutions, société sont une revue scientifique peer-reviewed publiée en open access. Elle a vocation à s'inscrire dans une perspective transpériode et à explorer les interactions interdisciplinaires entre le droit, les institutions et la société. Elle est aussi ouverte à l'histoire des sociétés et à l'étude des enjeux théoriques, méthodologiques et historiographiques posés par l'histoire et par l'histoire du droit.

Argumentaire

Aujourd'hui, l'exigence d'objectivité s'est imposée comme idéal régulateur de la pratique scientifique dans les sciences historiques et sociales. L'objectivité en histoire nous demande impartialité et distanciation pour éviter toute dérive ou instrumentalisation du récit historique. Le contexte, les préférences et caractéristiques de l'historien sont censés disparaître devant un établissement de faits conformes à la réalité. Aussi, dans une perspective ontologique, l'objectivité désigne l'indépendance d'un objet par rapport aux structures de représentation du sujet qui le pense. Sous un angle épistémique, l'objectivité vise la validité d'une connaissance en tant qu'elle s'appuie sur des faits ou observations avérés. Enfin, d'un point de vue éthique, l'objectivité traduit la capacité de neutralité du sujet par rapport à l'objet qu'il pense. Ce dernier type d'objectivité « requiert du sujet, au moment de poser une action, d'abandonner ses intérêts, préférences, croyances pour s'élever à une espèce d'universalité de perspective (...) » (Ouattara, 2017).

Or, la notion d'objectivité scientifique n'a pas toujours existé, ni eu la même signification (Bredekamp, Dünkel et Schneider, 2008 ; Cohen, 2011 ; Latour, 2012 ; Daston et Galison, 2012 ; Ouattara, 2017). Il apparaît ainsi indispensable d'interroger régulièrement un concept utilisé pour légitimer nos savoirs. La question se pose avec insistance en ce qui concerne les sciences humaines et sociales. Comment étudier aujourd'hui les sociétés anciennes et plus récentes, ainsi que leurs normes en se gardant d'y calquer nos grilles de lecture contemporaines ? Est-il possible de se détacher de toute perspective personnelle, attache culturelle ou préjugés ? En d'autres termes, sommes-nous capables d'adopter un point de vue externe par rapport à nos sujets d'étude et cette attitude est-elle réellement la condition de validité des recherches que mènent les chercheurs ?

Ces dernières années ont été marquées par le développement de la théorie de la connaissance située, ou « standpoint theory » (Haraway, 1984 ; Hartsock, 1997 ; Harding, 2004 ; Hill Collins, 2009), qui

remet en cause la notion d'objectivité en proposant de considérer le point de vue des minorités comme un biais de connaissance pertinent pour la critique d'un système donné. Cette théorie intègre ainsi l'expérience individuelle dans la constitution des savoirs et offre de nouvelles perspectives épistémologiques en s'émancipant de l'alternative traditionnelle, entre universalisme (le sujet s'abstrait de son point de vue particulier pour développer une connaissance objective) et relativisme (tous les savoirs se valent) – avec la possibilité de construire les savoirs depuis une perspective partielle.

L'objectif de ce numéro des C@hiers du CRHiDI est d'inviter les jeunes chercheurs à interroger la notion d'objectivité au regard de leurs recherches personnelles et domaines d'études et de contribuer ainsi à fournir, via des cas d'application pratiques, un panorama des différentes approches mises en œuvre face à l'objectivité dans les sciences humaines et sociales.

Suggestions

- Lien entre pratique historique et militante/croyante
- Lecture renouvelée d'un corpus de source déjà mobilisé
- Relecture historiographique
- Mise en œuvre d'une nouvelle approche heuristique et/ou épistémologique
- Édition de source commentée
- Choix posés dans la recherche comme réduction ou ouverture d'une démarche
- Recherche de neutralité et/ou facteurs de subjectivité dans la transmission
- Etc.

Modalités pratiques

Les propositions de contributions (environ 500 mots) sont à envoyer par mail à l'adresse crhidi@usaintlouis.be pour le 30 novembre 2021 au plus tard. Les propositions retenues seront communiquées à leurs auteurs au plus tard le 15 décembre 2021.

La publication est prévue pour l'hiver 2022.